



Formation proposée par
l'UFA du Lycée professionnel
Sainte Famille de Besançon
Membre du CFA ASPECT

Les + du Lycée professionnel
Sainte Famille de Besançon

- + Services éducatifs ouverts (CDI, salle multimédia, foyer)
- + Effectif restreint
- + Ecoute active individualisée
- + Salle de travail avec enseignante au service des apprentis
- + Restauration
- + Résidence sur site
- + Mobilités Erasmus +

Financement de la formation

Gratuit pour l'apprenti
Sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

Accessibilité

Ad 'AP en cours
Si une salle est inaccessible, le cours est déplacé dans une salle adaptée.
Prise en compte des besoins d'adaptation (réfèrent handicap)

Pour nous contacter

UFA du Lycée professionnel Sainte Famille
33 Rue Brulard
25000 BESANCON
03.81.52.99.51
contact@stefamille-steursule.fr

CFA ASPECT
20 rue Mégevand - 25000 BESANCON
SIRET : 394 454 516 00029
Déclaration d'activité : 43250109825
Code UAI : 02519345

Rythme de l'alternance en semaines complètes de 35h :
19 semaines annuelles en établissement de formation
33 semaines annuelles en entreprise
Durée de la formation : 1350h sur 2 ans

Objectifs visés

La/le titulaire du Bac pro AGORA est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- La gestion des relations avec les clients, les usagers et les adhérents
- L'organisation et le suivi de l'activité de production (de biens et services)
- L'administration du personnel

Les secteurs d'activité

Elle/il exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivant :

- Entreprises de petite et moyenne taille (artisanat, commerce, TPE, PME-PMI, ETI...)
- Collectivités territoriales, administrations et associations

Type de diplôme

- Diplôme d'Etat de niveau IV

Prérequis et conditions d'accès

- Être âgé de 16 ans (15 ans après une classe de 2nde avec un cycle 4 complet) à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)
- Niveau sortie de 2nde GT ou professionnelle en cohérence ou être titulaire d'un diplôme de niveau III (BEP, CAP en cohérence)

Modalités et délai d'accès

- Formulaire de candidature disponible sur demande
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de février à août pour une rentrée en septembre
- Candidature validée après la signature d'un contrat d'apprentissage dans la limite des places disponibles
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

Qualités requises

- Autonomie dans l'organisation du travail personnel - scolaire et professionnel
- Maturité professionnelle
- Savoir-être professionnel
- Aisance avec les outils informatiques
- Sens relationnel

Modalités pédagogiques

- En présentiel uniquement
- Plateforme Ecole Directe
- Pédagogie de projets
- Accompagnement à l'alternance avec des entretiens réguliers, personnalisés
- Suivi des compétences à acquérir en entreprise et en établissement de formation
- Co-intervention en français et mathématiques

géographie, mathématiques, 2 langues vivantes, arts appliqués

- Enseignement professionnel : PSE, éco-droit, gestion interne, relations externes, relations avec le personnel, projets, chef d'œuvre

Modalités d'évaluation

- Suivi en continu au fil de l'année
- Examen final et contrôle en cours de formation sur certains modules (à adapter)

Horaires en formation

- Selon le planning en semaine complète
- Horaire journalier : 7h55 à 17h40

Poursuites d'études

- BTS Assistant de Gestion PME-PMI, Assistant Manager, Compta et Gestion, Support de l'Action Managériale
- Autres BTS plus spécifiques : BTS Professions Immobilières, Banques, Assurances ...

Débouchés

- Secrétaire administratif, assistant en immobilier, agent administratif, hôte d'accueil

Passerelles

- Diplôme niveau III en cohérence
- 2nde ou 1^{ère}GT ou Terminale G ou T hors champ ou sans cohérence
- Bachelier général
- Expérience professionnelle

Equivalence

DAEU pour les + 24 ans

Possibilité de valider des blocs de compétences

- Examen présenté sous forme globale sauf dérogation du recteur d'académie. En cas d'échec à l'examen, possibilité de conserver le bénéfice des notes supérieures à 10 sur 20. Se rapprocher de l'UFA pour plus de précisions.

